



# STOTZHEIM INFOS

02,2024

Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1er lundi du mois de parution.

Heures d'ouverture du bureau de la Mairie : Lundi de 13 h à 16 h, Vendredi et mercredi de 8 h à 12 h

Tél: 03 88 08 94 06

Courriel: mairie@stotzheim.fr

Site internet: www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim

Réunion du Conseil Municipal : Tous les 1ers jeudis du mois

Heures d'ouverture de la bibliothèque : Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30

Heures d'ouverture de la **déchèterie** de Barr : toute l'année : du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

(Tél: 03 88 92 27 19)

Distribution de sacs de biodéchets (Mairie) Semaine paire le samedi de 11h à 12h, impaire le vendredi de 8h à 12h

TAXI CO: Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13

Urgences **Eau et Assainissement** : Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09

Ramassage des **poubelles jaunes**: Semaines impaires : jeudi 4 et 18 juillet, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 août 2024

Société Protectrice des Animaux de Moyenne Alsace: 03 88 57 64 68

Centre médico-social: 13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

## TEST DE LA SIRÈNE

Jadis lors d'un incendie, la population faisait appel aux sapeurs-pompiers à l'aide de la sirène.

L'évolution des interventions des sapeurs-pompiers vers les secours à personne de plus en plus nombreuses.

Aujourd'hui les sapeurs-pompiers sont équipés d'un sélectif actionné par le centre de traitement d'alerte (18) qui leur indique la nature et lieu d'intervention.

Le rôle de la sirène est là pour prévenir la population en cas de force majeure tels que pollution accidentelle. Seuls les services de la Commune ont accès pour la mise en route de la sirène.

La Préfecture demande que les tests de la sirène se fassent le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, vers midi. En cas de jour férié, le test se fera sur décision de la Préfecture, soit le jour d'avant ou après.

Le Maire, Jean-Marie KOENIG

## Occupation du terrain de foot de la Commune

Comme vous avez pu le remarquer, le terrain de foot est occupé depuis dimanche par une communauté évangélique de gens du voyage. Environ 150 caravanes occupent les 3 terrains pour 2 semaines. Ils seront libérés le dimanche 30 juin.

En raison de cette occupation non prévue, les Olympiades prévues par les écoles ont dû être annulées.

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu **les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024** (décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale).

Nous vous informons qu'il n'est cependant plus possible de vous inscrire sur liste électorale.

En effet, la Commune a été informée par la Préfecture du Bas-Rhin de la clôture des inscriptions sur liste électorale au 9 juin 2024.

Seules les inscriptions au titre de l'article L.20 (recours devant le tribunal judiciaire suite à omission de la liste électorale, non-inscription en raison d'une erreur purement matérielle ou radiation en méconnaissance de l'article L18) et L.30 (inscriptions réservées à des cas spécifiques jusqu'à dix jours avant le scrutin) restent possibles.

Depuis 2013, vous devez **impérativement** présenter **une pièce d'identité pour pouvoir voter**. La carte d'électeur n'est pas obligatoire.

#### **Vote par procuration**

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (mandant) de se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin par un autre électeur de son choix (mandataire) pour voter en ses lieu et place. La durée de validité de la procuration est en principe limitée à un seul scrutin, mais le mandant peut faire établir la procuration pour la durée de son choix. La demande doit être faite auprès des tribunaux d'instance (résidence ou lieu de travail du mandant), ou de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale (sans limite de compétence territoriale).

<u>Attention</u>: Faites votre procuration le plus tôt possible. Si la Commune n'a pas réceptionné votre demande le jour du vote par les services ayant reçu votre procuration, le vote par procuration ne pourra pas être accepté par le bureau de vote.

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES: RÉSULTATS

Nombre d'électeurs inscrits : 938

Nombres de votants : 537 soit 57,43 %

Nombres de bulletins blancs : 12

Nombre de bulletins nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 520 soit 55,61 %



Nom de liste	Conduite par	Nbre de voix	%
POUR UNE HUMANITE SOUVERAIN	M. DEHER-LESAINT Léopold-Edouard	0	0
POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES !	M. PONGE Philippe	0	0
LA FRANCE FIERE, MENEE PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR	Mme MARÉCHAL Marion	36	6,7 %
LA FRANCE INSOUMISE - UNION POPULAIRE	Mme AUBRY Manon	14	2,6 %
LA FRANCE REVIENT! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	M. BARDELLA Jordan	190	35,4 %
EUROPE ECOLOGIE	Mme TOUSSAINT Marie	19	3,5 %
FREE PALESTINE	M. AZERGUI Nagib	0	0

PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	Mme THOUY Hélène	9	1,7 %
PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	M. TERRIEN Olivier	0	0
PARTI PIRATE	Mme ZORN Caroline	2	0,4 %
BESOIN D'EUROPE	Mme HAYER Valérie	106	19,7 %
PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPEENS, POUR L'ARMEE EUROPEENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANETE!	M. ALEXANDRE Audric	0	0
ÉQUINOXE: ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	Mme CHOLLEY Marine	2	0,4 %
ECOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	M. WEHRLING Yann	3	0,6 %
LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	M. ASSELINEAU François	1	0,2 %
PAIX ET DECROISSANCE	M. SIMONIN Michel	0	0
POUR UNE AUTRE EUROPE	M. FORTANÉ Jean-Marc	0	0
LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	M. BELLAMY François-Xavier	55	10,2 %
LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	Mme ARTHAUD Nathalie	2	0,4 %
CHANGER L'EUROPE	M. LARROUTUROU Pierre	0	0
NOUS LE PEUPLE	M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	1	0,2 %
POUR UN MONDE SANS FRONTIERES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION!	Mme LABIB Selma	0	0
«POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTE!» PRESENTEE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS -	Mme ADOUE Camille	0	0
L'EUROPE ÇA SUFFIT!	M. PHILIPPOT Florian	4	0,7 %
NON! PRENONS-NOUS EN MAINS	M. HUSSON Edouard	0	0
FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE	M. BONNEAU Pierre-Marie	0	0
REVEILLER L'EUROPE	M. GLUCKSMANN Raphaël	49	9,1 %
NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL	M. HOAREAU Charles	0	0
ALLIANCE RURALE	M. LASSALLE Jean	12	2,2 %
FRANCE LIBRE	M. LALANNE Francis	0	0
EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	M. LACROIX Guillaume	2	0,4 %
LA RUCHE CITOYENNE	Mme ELMAYAN Lorys	0	0
GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	M. DEFFONTAINES Léon	6	1,1 %
DEFENDRE LES ENFANTS	M. COSTE-MEUNIER Gaël	0	0
ÉCOLOGIE AU CENTRE	M. GOVERNATORI Jean Marc	7	1,3 %
DEMOCRATIE REPRESENTATIVE	M. TRAORÉ Hamada		0

ESPERANTO LANGUE COMMUNE	Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0	0
LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE	M. GRUDÉ Patrice	0	0

#### EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 avril 2024

#### Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 mars 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

#### Attribution d'une parcelle communale

Le Conseil municipal décide de donner en location à compter du 11 novembre 2023 à l'EARL de la Chapelle, représentée par M. Stéphane ECKERT, bénéficiant de la Dotation Jeunes Agriculteurs, le terrain communal, ban de Zellwiller, au lieudit Bruch de Zellwiller, cadastré section 33, parcelle 8 (en partie), d'une superficie de 366,83 ares, loyer 570 €, charges en plus. Ce prix sera actualisé selon l'arrêté préfectoral constatant l'indice de fermage et sa variation pour l'année 2024. L'attribution de la location a été choisie en fonction des critères fixés par délibération du 7 mars 2024 et par tirage au sort.

Adopté à la majorité des voix

#### Réaménagement de la zone de loisirs : attribution des lots

Suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 mars 2024, le Conseil attribue les travaux de réaménagement de la zone de loisirs comme suit :

- Lot 1 Aménagements qualitatifs : Alsavert, sise 67310 BERGBIETEN, pour un montant HT de 87 486,15 €,
- Lot 2 Aire de jeux : Kompan, sise 77198 DAMMARIE-LES-LYS, pour un montant HT de 103 790,51 €

Adopté à l'unanimité

#### Vote des taux d'imposition 2024 pour les taxes directes locales

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2024 par rapport à 2023 et de le porter à :

Taxe foncière (bâti): 19,84 %
 Taxe foncière (non bâti): 37,78 %
 Taxe d'habitation: 13,23 %

Adopté à l'unanimité

#### Entretien des espaces verts 2024

Le Conseil municipal décide de retenir le devis établi par l'entreprise Ledermann, 67880 Krautergersheim, pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2024, pour un montant HT de 5 660 €, annuel.

Adopté à la majorité des voix

#### Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe

Le Conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe à temps non complet, selon une quotité correspondant à 17,94/35e du temps plein, à compter du 1er novembre 2024 dans le cadre d'un avancement de grade de l'agent d'entretien des locaux de la mairie et des écoles.

Adopté à l'unanimité

#### Création d'emplois saisonniers

Le Conseil municipal décide de créer deux emplois saisonniers pour la saison estivale, un en juillet et un en août.

Adopté à l'unanimité

#### Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux

Le Conseil municipal approuve la convention à intervenir entre la Commune de Stotzheim et le Service de Gestion Comptable de Sélestat portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux et autorise le Maire à signer la convention.

Adopté à l'unanimité

#### Achat d'un tracteur et d'une citerne pour arrosage

Le conseil décide de ne pas faire l'acquisition d'un tracteur et d'une citerne pour l'arrosage, pour le service technique. Le projet d'acquisition sera réétudié l'année prochaine.

Adopté à la majorité des voix

#### Déplombage du bâtiment sis 35 Haut-Village : choix du prestataire

Le Conseil municipal décide de reporter ce point ; les devis présentés ne permettent pas de comparer les offres pour cette prestation. D'autres devis sont à solliciter pour présentation à un prochain Conseil.

Adopté à l'unanimité

#### Projet de réédition du Guide Vert Michelin « La voie de la 2e DB » : demande de subvention

Le Conseil décide de ne pas allouer de subvention.

Adopté à l'unanimité

#### EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 mai 2024

#### Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 3 avril 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

#### Cession partielle d'une parcelle communale

Le Conseil municipal décide de céder une surface d'environ 37 m² de la parcelle cadastrée section 1 n°41 sis 4 rue des Prunes, à Mme Sabrina KHELLOUF, domiciliée 14 rue de Benfeld au prix de 17 000 €/l'are. Les frais de notaire et géomètre seront à la charge de Mme Khellouf.

Adopté à la majorité des voix

#### Délimitation des parcelles sis 4 et 5 rue des Prunes : modification

Le Conseil municipal décide de modifier les limites parcellaires et surfaces des parcelles cadastrées section 1 n°40 sis 5 rue des Prunes et section 1 n°41 sis 4 rue des Prunes selon le projet présenté. Le devis établi par le Cabinet Un Point Six est retenu pour un montant de 1180 € HT.

Adopté à l'unanimité

#### Installation de clôtures 5 rue des Prunes

Le Conseil municipal décide l'installation de clôture selon le projet présenté. Un grillage rigide sera installé et le Maire est autorisé à déposer la déclaration préalable pour l'installation de ces clôtures.

Adopté à l'unanimité

#### Modification du règlement du cimetière

Le Conseil municipal décide de modifier le règlement du cimetière pour interdire l'accès aux véhicules professionnels de plus de 3 tonnes en charge afin de préserver l'allée centrale du cimetière.

Adopté à l'unanimité

#### Modification des tarifs des enveloppes timbrées de la régie unique

Le Conseil municipal décide de modifier les tarifs des enveloppes timbrées de la régie unique comme suit :

Enveloppes prioritaires :  $1,49 \in 1$ 'unité  $-14,90 \in par dix <math>-149 \in par cent$ 

Enveloppes « lettre verte » : 1,29 € l'unité – 12,90 € par dix – 129 € par cent

Adopté à l'unanimité

#### Déplombage du bâtiment sis 35 Haut-Village : choix du prestataire

Le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de déplombage du bâtiment sis 35 Haut-Village et de retenir l'entreprise AMIANTEKO, sise 68750 BERGHEIM, pour un montant HT de 3 770,00 €.

Adopté à l'unanimité

#### Vente du tracteur Massey Fergusson et des Kachlofen

Le Conseil municipal décide de mettre en vente le tracteur Massey Fergusson, au prix de 5 200 € et de mettre en vente les Kachlofen au plus offrant.

Adopté à l'unanimité

#### Mise à disposition de l'étang de pêche

Le Conseil municipal décide de mettre à disposition l'étang de pêche qui interviendra après constitution d'une association et dépôt des statuts en mairie par M. Gies, demandeur.

Adopté à l'unanimité

#### **Emplois saisonniers : choix des candidats**

Mme Line WINDENBERGER a été tirée au sort pour l'emploi du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2024 et M. Aurélien SPITZ a été tiré au sort pour l'emploi du 1<sup>er</sup> au 30 août 2024.

Adopté à la majorité des voix

#### Révision de loyer des locations communales

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer la révision au 1<sup>er</sup> mai 2024 du cabinet infirmier dont la résiliation du bail est effective au 14 mai 2024. Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer la révision de loyer en 2024 de toutes les locations communales. Enfin le Conseil municipal décide de diminuer les loyers de M. Mager, 8 Quartier Central et M. Kaag/Mme Mimouni, 4 rue des Prunes à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, la révision ayant déjà été appliquée.

Adopté à l'unanimité

#### Travaux de voirie au Bas-Village : travaux complémentaires et parking

Le Conseil municipal décide de ne pas effectuer les travaux complémentaires, de ne pas modifier le stationnement prévu. Les travaux de rehaussement du poteau incendie sera soumis au prochain conseil ; le Maire est chargé de solliciter d'autres devis pour ces travaux.

Adopté à la majorité des voix

Le compte rendu intégral des délibérations peut être consulté sur le site Internet :

www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/stotzheim

# AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES

**Déclaration préalable:** 

BAUER Fernande Pose de 3 poteaux en bois (idem construction existante)

9 Chemin Woelfli

WALTER André Installation panneau photovoltaïque, 5 route Romaine

ROHMER Jean-Marc Remplacement de fenêtres et volets existants, 21 rue de Benfeld GAUDRY Christelle Remplacement haie de thuyas par une clôture aluminium sur

muret existant, 4 Impasse du Tabac

HAVARD Cyrielle Création de deux fenêtres dans la toiture, création d'une porte

fenêtre fixe à la place d'une fenêtre existante, isolation sur 3

façades extérieures, 7 rue de Benfeld

GELB Jean-Jacques Ravalement de façades, 50 rue de Benfeld MISS Philippe Ravalement de façades, 23 A rue de Benfeld

COMMUNE DE STOTZHEIM Abattage d'arbres dépérissants (régularisation) Effectué en urgence à

cause du risque de chute, Haut-Village

**Permis de construire :** 

SAS CDT INTI Édification d'une construction agricole accolée à un bâtiment existant,

ajout d'un auvent sur le bâtiment existant, Lieu-dit Lumpengarten

# RGPD REGLEMENT GÉNÉRAL SUR A PROTECTION DES DONNÉES LA PROTECTION DES DONNÉES

## **ÉTAT CIVIL**

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés ».

Elle ne nous autorise plus à diffuser les évènements familiaux (naissances, mariages, décès...) des Stotzheimois(es) sans une autorisation écrite de votre part.

Ainsi si vous souhaitez faire figurer une information vous concernant dans la rubrique « État-Civil » du Stotz'infos, qui figurera dans le bulletin annuel, merci de nous le faire savoir :

- Soit par courrier: mairie, 39 route Romaine 67140 STOTZHEIM

- Soit par email : mairie@stotzheim.fr

Vous pouvez nous transmettre également une photo que nous pourrons insérer dans l'annonce.



#### **NAISSANCE**:

1 enfant en mai 2024



#### **MARIAGE:**

1 mariage en avril 2024

1 mariage en mai 2024

#### $\underline{PACS}$ :

1 Pacs en juin 2024





#### **DÉCÈS:**

4 décès en mars 2024

1 décès en avril 2024

1 décès en mai 2024

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

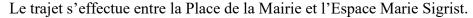


Fête Dationale

JUILL	ET			
07/07/2024	Marche de la Myrtille	Stade et Salle des Fêtes Étoile Sportive		10 h 00
13/07/2024	Fête Nationale	Espace Marie Sigrist	Commune de Stotzheim	20 h 00
21/07/2024	Fête des moissons	Waeldele	Moissons et métiers d'Antan	10 h 00
09/08/2024	Don du sang	Espace Marie Sigrist	Amicale Donneurs de Sang	17 h 00
SEPTEN	/IBRE		,	
07/09/2024	Soirée Loto	Espace Marie Sigrist	Étoile Sportive	20 h 00
14-15/09/2024	4 Journées du Patrimoine			
15/09/2024	Fête Patronale	Ortenberg	Paroisse	09 h 00

# REJOIGNEZ-NOUS POUR LA FÊTE NATIONALE!

Après la cérémonie religieuse prévue à 19h aura lieu le défilé, conduit par les pompiers et les musiciens de l'Entente Musicale de Stotzheim et Westhouse.



Vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié offert par la Commune après les traditionnels discours et remises de récompenses.

Cette année, le CMJ et la commission enfance et jeunesse du conseil municipal ont organisé une petite restauration (knacks) et des jeux dans une ambiance musicale.

Venez en famille!

le samedi 13 juillet 2024 à la salle des fêtes, Espace Marie Sigrist, au 29 rue de Benfeld



#### **EXAMENS ET CONCOURS**

Le 13 juillet 2024, la Commune honore les **jeunes méritants** qui ont réussi un examen de fin d'études ou un examen d'entrée dans la vie professionnelle.

Les lauréats sont priés de s'inscrire en Mairie au plus tard le lundi 8 juillet 2024.

#### Un justificatif sera sollicité.

Le cadeau sera remis personnellement aux lauréats lors de la cérémonie à l'Espace Marie Sigrist. Si toutefois il devait y avoir des absents, ils pourront venir le retirer en mairie.

#### La semaine sans écran

Le Conseil Municipal des jeunes a proposé au mois de mai, 3 soirées thématiques ouvertes à tous :

• Une soirée jeux de société : plein de jeux étaient proposés pour passer un moment ensemble tout en s'amusant, autour d'un apéritif participatif.



• Une soirée sportive avec deux spectacles Ludi Kids puis de la Zumba pour tous organisée par Léna et Emy. C'était super chouette! Ensuite il y avait un buffet de fruits et de fruits secs.



• Une soirée Karaoké / Boom : beaucoup de chansons étaient proposées pour chanter, danser et s'amuser entre amis. L'ambiance était au rendez-vous.





Bref, à refaire .... De nouvelles dates et projets à venir ...

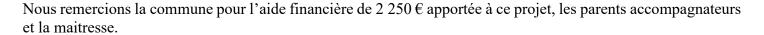
A bientôt

Le conseil Municipal des Jeunes de Stotzheim

## Les CM1/CM2 mettent les voiles !

Le lundi 27 mai 2024 nous avons mis les voiles pour Pléneuf-Val-André en Bretagne. Nous avons participé à toutes sortes d'activités maritimes :

- Sortie ornithologique en bateau à moteur
- 2 séances de chars à voile
- Pêche à pied
- Visite de la maison des corsaires de Saint-Malo
- Visite des remparts de Saint-Malo
- Observation des animaux du littoral au microscope
- Fabrication de bracelets de matelots
- Quizz des maitresses sur les exposés réalisés en classe
- Visite du port de Dahouët puis de la confiserie pour les plus gourmands...
- Et bien sûr un bal des matelots!



#### Les élèves de CM1/CM2:

Joris, Lucie, Nathan, Iléna, Johanna, Evana, Erwan, Maud, Louis, Manon, Tom, Sophia, Lilou, Rose, Jérémy, Nolwenn, Camille, Akay, Léonie, Charles, Valentine, Loucia, Kylian, Juliette et Zoé.







#### Escalade à l'Etincelle

Aujourd'hui, le mardi 18 juin 2024, nous sommes allés dans un complexe sportif à Sélestat pour découvrir l'escalade.

Nous avons appris à grimper, à tomber, à désescalader, à enfiler un baudrier...

Nous avons commencé par des choses faciles le matin puis nous avons continué par des activités plus compliquées l'après-midi. Tout le monde a progressé. C'était génial!

C'était cool de monter tout en haut du « champignon », d'escalader le mur vertical de plus de 7 mètres de haut et de se lâcher avec l'enrouleur automatique. Tout le monde a essayé, nous conseillons cette expérience à tous!!

Les élèves de CP-CE2 de l'école élémentaire de STOTZHEIM



Arrivée à 9h au complexe sportif



Découverte du bloc et des prises les plus basses



Bravo à ces jeunes grimpeurs qui ont tous tenté d'atteindre le sommet de ce mur à plus de 7m!



Déplacements latéraux sur un parcours balisé

Cette sortie a été financée grâce à un don de l'Association des P'tits Loups de Stotz et une participation de la coopérative scolaire. La mairie a, quant à elle, payé le transport en bus. Les élèves et leur enseignante les remercient d'avoir contribué à la réalisation de cette superbe journée sportive.

La classe s'était déjà rendue en décembre 2023 à Colmar pour assister à un spectacle sur glace. Les transports en bus avaient également été financés par la commune.

#### Avril mai et juin, des mois riches en évènements et en émotions à l'école maternelle...

Au mois d'avril, les parents des élèves ont été accueillis lors de la semaine des parents à la maternelle. A cette occasion, ils ont pu observer et participer aux différentes actions réalisées à l'école avec une présentation d'instruments de musique et la participation des membres de l'union musicale de STOTZHEIM, des ateliers de motricité et de défis mathématiques.







Ce même mois, en collaboration avec l'association Moissons et métiers d'Antan, les élèves ont fait des **semis et plantations au Waldele**. Ils retourneront voir l'évolution des végétaux en juin puis en septembre.

Au mois de mai, l'école a effectué une **sortie à la ferme d'Argentin à LIEPVRE**. Malgré la météo humide, les groupes ont pu profiter du lieu, propice aux découvertes et apprentissages sur les animaux et l'agriculture.







En juin, les deux écoles ont réalisé une **fête à destination des familles** avec chants et scénette des différentes classes. A l'issue de cet après-midi, le personnel des écoles a rendu hommage et chanté une chanson à l'intention de Cathy ERRARD, notre maîtresse de la maternelle de STOTZHEIM, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire et qui a vu passer tous les enfants du village depuis presque 30 ans. C'était un grand moment d'émotion pour les grands comme pour les petits, inconsolables !







L'association « Les p'tits loups de Stotz' » a proposé une **kermesse avec restauration** pour poursuivre ce moment festif avec les élèves et leur famille. Ce fut une belle journée qui a clôturé une année bien remplie!

## « Clap de fin d'année du Péri! »

C'est une nouvelle année scolaire qui s'achève petit à petit au périscolaire de Stotzheim. Cette année, le périscolaire a accueilli 48 enfants durant les temps méridiens, et jusque 45 durant l'accueil du soir.

Tout au long de l'année, l'équipe du périscolaire a proposé aux enfants des événements qui ont eu un gros succès, tels que des soirées casino, des veillées, des soirées parents / enfants, des olympiades, et bien d'autres choses.

Pour la prochaine rentrée, le thème de l'année du périscolaire sera « Les arts », quelles surprises attendent nos enfants ?

Contact: 03 88 74 61 86 Peri.stotzheim@agf67.fr

Ouvert du lundi au vendredi (hors mercredis) de 10h00 à 18h30 »

#### BALADE DES MYRTILLES

L'E.S.STOTZHEIM organise de nouveau sa traditionnelle balade des myrtilles aux alentours du village avec un repas à l'issue de cette balade.

Cette balade est prévue le dimanche 07 juillet. Si vous ou une de vos connaissances voulez y participer, vous pouvez réserver à l'aide du formulaire de réservation que vous trouverez ci-joint et dans le lien ci-dessous : <a href="https://esstotzheim.sportsregions.fr/saison-2023-2024/documents">https://esstotzheim.sportsregions.fr/saison-2023-2024/documents</a>

à compléter et à transmettre à Pascale WALTER - 5, Route romaine à Stotzheim.

Renseignements au 06.36.94.44.18





# Marché automnal des artisans



Entrée libre

Tombola Foodtruck Petite restauration Et plus à venir De 10h à 17h à la salle des fêtes de STOTZHEIM



# MERCREDI 19 ET 26 JUIN

18h30 à 19h15 salle des fêtes de Stotzheim



# MOORE ROOK

Venez testez gratuitement! Adultes et enfants à partir de 8 ans

# PROGRAMME DES VACANCES - ÉTÉ 2024



L'animation Jeunesse de la Communauté des Communes du Pays de Barr organise des activités pour les jeunes de 10 à 17 ans du 6 juillet au 15 août 2024.

<u>Renseignements et inscriptions</u>: Communauté des Communes du Pays de Barr – Service Animation Jeunesse 5 rue des Tanneurs - 67140 BARR – Tél.: 03 88 58 56 56 - <u>saj.inscription@paysdebarr.fr</u> et par le portail famille.

Plusieurs formules sont proposées :

- Centre ados.
- Séjours courts,
- Stages à la journée, sur deux jours ou sur trois jours,
- Ateliers à la carte,
- Évènements





# DES MINES DE LITHIUM EN FRANCE? **EXPRIMEZ-VOUS!**

AIDEZ-NOUS À COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DU RETOUR DES ACTIVITÉS MINIÈRES EN FRANCE!

- EN PLEINE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ÉMERGENT ET CE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ACTUELS.
- L'EXTRACTION DE MATIÈRES TELLES QUE LE LITHIUM, CRUCIAL POUR LES **BATTERIES DES VOITURES ÉLECTRIQUES, SUSCITENT** D'IMPORTANTES CONTROVERSES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES.



# Donnez-nous votre avis sur :

https://urls.fr/Eszlcw

Plus d'informations:

- justin.missaghieh−poncet@univ-smb.fr

  justin.missaghieh-poncet@un
- argitxu.barneix@etu.univ-smb.fr
- 04 79 75 88 71















